



Le mot du Maire

Chères Denonilloises, Chers Denonillois,

Nous émergeons dans la douceur printanière avec l'arrivée des couleurs et le réveil de la nature.

Notre volonté reste intacte : embellir, protéger nos espaces naturels et notre patrimoine, en rendant notre village beau et agréable par la réalisation de travaux d'amélioration qui reste notre priorité, sans oublier la sécurité.

Nous n'avons pas d'endettement. Le soutien financier par le biais de fonds de concours accordés par Chartres Métropole, le FDI par le Département et la DETR par l'état, sont des aides précieuses pour notre petite commune.

Les taux d'imposition resteront inchangés malgré une augmentation prévue par l'état, de l'ordre de 3,9 % sur les bases (valeur locative).

Nous soutenons les associations locales, les enseignants, le personnel du périscolaire, le personnel municipal, qui contribuent grandement au bien-être de notre village et de celui de nos enfants.

Notre village doit rester un lieu de sérénité, dans cette période tourmentée tant sur le plan national qu'international. Pour cela, chaque année, vos élus travaillent sur la programmation de travaux tout en maîtrisant le budget communal.

Cette année, sont prévus des travaux de voirie, de réfection du mur du cimetière (3ème phase), d'installation de gouttières sur la toiture de l'église... Certains travaux demandent une programmation sur plusieurs années, tels que les trottoirs budgétés cette année rue des Vignes d'Allians qui vont être différés sur 2025, en raison de la 3ème phase de l'enfouissement du réseau sec sur cette partie du village. Les travaux de restauration de notre église qui demandent un gros travail de financement auprès des différentes institutions, sont programmés également sur plusieurs années.

Notre piscine, comme chaque année, ouvrira ses portes début juillet pour le bonheur de tous. Je vous souhaite d'en profiter pleinement.

Bonnes vacances à toutes et tous au nom de l'équipe municipale.

Bien à vous.

Le MAIRE
Evelyne LAGOUTTE



ETAT – CIVIL



Bienvenue à Cassy LAIVIGNE.
Félicitations aux parents.



Félicitations aux mariés qui se sont
unis à la Mairie de Denonville :



Maria Alves de Freitas et Vasco Marques Rodrigues,
le 06 Avril 2024

Léa Couturier et Bryan Leite
le 13 Avril 2024

LA MAIRIE

La Mairie est ouverte au public :

- Le lundi de 17h00 à 19h00
- Le jeudi de 10h00 à 12h00
- Le vendredi de 15h00 à 17h00



Si vous n'êtes pas libre sur ces créneaux, vous pouvez
prendre rendez-vous.

Téléphone : 02 37 99 62 19

Courriel : mairie.denonville@wanadoo.fr

MEMO HORAIRES

*L'utilisation des appareils de jardinage et de bricolage
et tous travaux pouvant gêner le voisinage sont
autorisés, par arrêté préfectoral de :*

- 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 les jours
ouvrables,
- 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 les samedis
- 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés



Retrouvez toutes les informations de notre village sur
l'application gratuite Panneau Pocket à télécharger
facilement !

Si vous souhaitez passer un message sur l'application,
contactez la Mairie en indiquant en objet : Demande
de parution sur Panneau Pocket à l'adresse mail :

mairie.denonville@wanadoo.fr

ELECTION DES DEPUTES EUROPEENS

Les électeurs français sont appelés aux urnes le
dimanche 9 juin 2024 pour élire les représentants
français.

38 listes de candidats à l'élection des représentants au
Parlement européen ont été officiellement
enregistrées.



Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00.

Les cartes d'électeur ont été distribuées pendant la
dernière semaine de mai.

Pensez à prendre votre dernière carte d'électeur et/ou
votre pièce d'identité.

Des questions sur les élections européennes ? Vous
pouvez vous connectez sur :

**[www.interieur.gouv.fr/actualites/actualites-du-
ministere/tout-savoir-sur-elections-europeennes-de-
juin-2024](http://www.interieur.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/tout-savoir-sur-elections-europeennes-de-juin-2024)**

Si vous ne pouvez pas voter le Dimanche 9 Juin, vous
avez la possibilité de faire une procuration (le plus tôt
possible) sur Internet ou en gendarmerie. Une seule
procuration par représentant est autorisée.

AVANCEMENT DES TRAVAUX DANS NOTRE COMMUNE

D'ici la fin de l'année, des travaux de voirie, la 3^{ème}
phase de réfection du mur du cimetière et l'installation
de gouttières sur la toiture de l'église sont prévus.

FEU D'ARTIFICE

**Le feu d'artifice sera offert et organisé par la Mairie
de Denonville pendant la fête de la Saint-Jean
organisée par le CFL le 22 juin 2024. Il sera tiré vers
23h00 au stade.**

DEPOTS SAUVAGES, DEGRADATIONS



Depuis plusieurs semaines, de nombreuses dégradations ont eu lieu au stade : tags faits par des jeunes du village, murs dégradés, débris en verres et canettes laissés après des rassemblements.

Un arrêté d'interdiction de consommer de l'alcool dans l'enceinte du stade et sur les aires de jeux ainsi que l'utilisation de bouteilles en verre a été pris par Madame Le Maire.



Dans un local du stade



Clôture du stade

Plus tôt dans la saison, au parc du petit pré, l'araignée avait été dégradée rendant impossible son utilisation pour des raisons de sécurité et des dépôts sauvages ont également été constatés.

Des véhicules stationnés rue du Marchais ont une nouvelle fois été marqués de profondes et longues rayures.

Des plaintes ont été déposées.

Si vous avez vu ou entendu les personnes responsables de ces dégradations, merci de prendre contact avec la mairie par mail ou par téléphone.

LA SALLE POLYVALENTE



La cuisine est équipée pour le réchauffage des plats. Un tarif préférentiel est accordé aux habitants de la commune, à raison de deux locations maximum par an. Toutes les conditions de location sont à disposition en mairie.

LA PISCINE MUNICIPALE

La piscine sera ouverte du 2 juillet au 31 août 2024 (du mardi au dimanche de 14h00 à 18h45 – fermeture à 19h00).

Bertrand assurera une nouvelle fois la surveillance du bassin. Ninon se chargera de l'accueil en juillet et Eléonore en août.



Les cartes et les entrées sont vendues sur place :

- entrée individuelle : 3 €
- carte de 20 entrées : 40 €

LE TERRAIN DE TENNIS

Le terrain de tennis est disponible. Vous pouvez retrouver les conditions d'accès sur le site ou en vous adressant à la mairie.



Tarif :

30 € par an et par foyer + 20 € de caution pour la clé

CEREMONIE DU 08 Mai 2024

Après avoir défilé entre la mairie et le cimetière, une quarantaine de personnes était réunie pour la cérémonie du 08 Mai.



Naëvia, Léanne, Emma V., Emma S. et Abel, élèves de CM1 dans la classe de Monsieur Lévêque à l'école de Denonville ont lu un texte d'Anne Frank et un extrait de « Le petit garçon étoile » de Rachel Hausfater-Douïeb.



Après la lecture et le discours de Madame Le Maire ainsi que l'énumération des noms gravés sur le monument aux Morts, une gerbe a été déposée.



Un vin d'honneur rassemblant l'ensemble des personnes ayant participé à la cérémonie a été servi à la salle polyvalente par des élus aidés, dans la distribution des brioches, par les enfants.

INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2024

Votre enfant sera scolarisé à l'école de Denonville en septembre 2024? Vous devez réaliser son inscription ! Elle doit être faite à la mairie de Denonville. Veuillez à apporter un dossier complet.

Téléphone : 02 37 99 62 19

Courriel : mairie.denonville@wanadoo.fr



Pour le **périscolaire**, il faut vous rapprocher des Elfes du Verger. Madame Grand, la directrice, vous donnera toutes les informations :

- de 7h00 à 8h35
- de 16h15 à 19h00.

Téléphone : 02.36.56.92.12

Courriel : persico.denonville@pep28.asso.fr

Pour la **cantine**, c'est le Syndicat Intercommunal Scolaire Denonville Maisons Mondonville-Saint-Jean Morainville – SISDMMM – qu'il faut contacter.

Téléphone : 02.36.56.92.12 ou 02.37.24.60.73

Courriel : sisdmmm@orange.fr

Pour le **transport**, les informations seront prochainement disponibles sur le site du SIVOS d'Auneau.

56 bis rue de la Résistance
28700 AUNEAU

Téléphone : 02.37.31.28.61



DELAIS PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITE

Actuellement les délais pour les passeports et les cartes d'identité sont d'au moins 2 mois à partir du rendez-vous en mairie disposant de ce service.

Ce délai passera rapidement à 3 mois en cette période proche des congés d'été.

Pour connaître les mairies proposant ce service et prendre rendez-vous, connectez-vous sur le site :

<https://ants.gouv.fr/>

COLLECTE DES ENCOMBRANTS : 28 JUIN

Sont collectés **2 fois par an** uniquement les vieux mobiliers, literies usagées et objets métalliques ou plastiques au rebut. Tout autre type de déchets doit être emporté en déchetterie.

Pour une collecte de qualité il est nécessaire de respecter certaines règles :

- Ne présentez pas plus de 2m³ d'encombrants par collecte
- Les objets déposés ne doivent pas excéder 75kg et mesurer plus de 2m

Il faudra sortir vos encombrants à partir de 19h00 le 27 juin pour une collecte : le 28 juin.

INTERDICTION BRÛLAGE

Le brûlage des déchets ménagers et des déchets végétaux, même en incinérateur, est **interdit** en Eure et Loir (article 84 du Règlement Sanitaire Départemental établi par le Préfet et annexe II de l'article R541-8 du Code de l'environnement).

Ayez recours aux déchetteries et au compostage.

Le montant de l'amende pour ce type de brûlage peut aller jusqu'à 750 €.

VENTE DE COMPOSTEURS POUR LES PARTICULIERS

Chartres Métropole propose des composteurs qui peuvent vous être livrés à domicile.



Composteur bois 400L 84 x 84cm ; h 75 cm Composteur plastique 600L Diam. 126 cm ; h 79 cm Composteur bois 600 L 96 x 96 cm ; h 75 cm

- Composteur bois de 400 litres : 26,40 €.
- Composteur plastique de 600 litres : 28,60 €.
- Composteur bois de 600 litres : 33 €.

Pour plus de renseignements, contactez le numéro vert **0 800 22 20 36** (appel gratuit depuis un poste fixe).

DECHETTERIES

Pour accéder aux déchetteries de Chartres Métropole, vous devez être titulaire d'une carte :

www.chartres-metropole.fr/responsable/dechets/dechetteries/demande-dune-carte-daces

Si vous n'avez pas internet, contactez du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30, le numéro suivant : **02.37.36.16.77**.

La déchetterie la plus proche est celle de Roinville-sous-Auneau, à côté de la gare d'Auneau.

LUNDI	9h - 12h / 14h - 18h
MARDI	9h - 12h / 14h - 18h
MERCREDI	Fermé
JEUDI	9h - 12h / 14h - 18h
VENDREDI	9h - 12h / 14h - 18h
SAMEDI	9h - 12h / 14h - 18h
DIMANCHE	9h - 12h / Fermé

Le dernier accès à la déchetterie doit se faire 15 minutes avant la fermeture.

A noter : les déchetteries de Chartres métropole sont fermées les jours fériés



E-PERMISS
propulsé par clicmap

NOUVEAU DANS VOTRE COMMUNE

DEPOSEZ VOS DEMANDES D'URBANISME EN QUELQUES CLICS !

<https://www.e-permis.fr/login.php>



La petite association culturelle de Denonville propose des activités variées pour tous les âges :

- BB-rencontre est proposée aux plus petits,
- les Récré'activités (le 1er samedi du mois, pour les enfants scolarisés en primaire et maternelle),
- les ateliers théâtre d'improvisation de 5 à 105 ans,
- le yoga.

Des sorties culturelles sont également proposées. La visite de la maison d'Elsa Triolet de fin juin affiche complet depuis plusieurs semaines.



Envie de découvrir ou de proposer des activités avec Les clés Des CHAMPS ?
06 76 03 82 26
lesclesdeschamps28700@gmail.com

Un concert sera organisé le **dimanche 15 septembre** en l'église Saint-Léger à Denonville. Ce concert a pour but de faire rayonner ce lieu et de le faire connaître au plus grand nombre de personnes. Il est organisé avec l'accord du diocèse et le soutien de la Municipalité.



Le CFL a organisé le 17 mars une soirée pour fêter la Saint Patrick à la salle polyvalente. 46 convives ont pu apprécier le menu typiquement Irlandais cuisiné par les membres du CFL. Le dîner était accompagné de l'orchestre "Celte Etrechic".
Tous les convives ont passé une très bonne soirée.



Le 7 avril 2024, le CFL a organisé une chasse aux œufs. 47 enfants impatients et accompagnés de leurs parents sont partis à la chasse aux œufs de Pâques au petit pré. Chaque enfant devait retrouver toutes les lettres de son prénom pour se voir offrir un chocolat. Après cette belle chasse ; grenadine et gâteaux étaient offerts aux enfants par l'équipe du CFL.



Le bureau a besoin d'aide entre le jeudi 20 juin (vers 17h30) et le dimanche 23 juin au matin pour préparer, ranger et assurer le bon déroulement de la soirée....
Si vous pouvez, contactez-les au 07 82 92 41 71 ou cflidenonville@gmail.com.
Au programme des festivités, seront proposés : barbecue, frites fraîches, crêpes, buvette mais également spectacle de feu et embrasement du feu de la Saint-Jean.

Denonville a rejoint la communauté de communes de Chartres Métropole début 2018.

Chartres Métropole offre une multitude de services aux habitants de l'agglomération.

N'hésitez pas à vous connecter directement sur le site de Chartres Métropole : www.chartres-metropole.fr



Chartres Renov' Habitat met à votre disposition un conseiller **gratuitement. Neutre et indépendant**, il a pour mission de vous accompagner tout au long de votre projet :

- réaliser un **diagnostic technique et thermique de votre logement** ;
- **proposer et hiérarchiser des solutions de travaux** ;
- **identifier et accéder aux différentes aides financières disponibles** ;
- faire réaliser vos travaux de rénovation par un groupement d'entreprises ou d'artisans locaux certifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) et préalablement formés aux travaux en groupement.

Guichet Unique de Chartres métropole
Hôtel d'Agglomération

du lundi au vendredi de 9h à 12h45 et de 13h30 à 17h
au 02 37 23 40 00

chartresrenovhabitat@agglo-ville.chartres.fr

LE POINT-JUSTICE

Il joue un rôle d'accompagnement face aux besoins judiciaires de proximité en assurant une présence auprès de la population.

Des agents sont chargés au quotidien des missions suivantes :

- offrir aux justiciables les moyens de se repérer dans les circuits administratifs et judiciaires ;
- répondre aux demandes d'informations dans les domaines civil, pénal et administratif ;
- faciliter les démarches d'accès au droit ;
- apporter un soutien matériel, juridique et moral immédiat.

Le point-justice garantit également l'intervention de professionnels habilités et d'associations conventionnées.

Les prestations sont gratuites et confidentielles.

Plus d'informations sur le site de Chartres Métropole.



5, rue du Docteur Michel Gibert
28000 Chartres
02 36 67 30 40
pad@agglo-ville.chartres.fr
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 17h



L'Odysée est aujourd'hui le plus grand équipement du genre en France, avec plus de 3500m² de surfaces de bassins, couverts et en extérieur, dont :

- la plus grande rivière à courant d'Europe
- un bassin olympique intérieur (50 mètres)
- un bassin olympique extérieur (50 mètres)
- un bassin de récupération de 25 mètres
- un bassin de balnéothérapie (remous, bulles...) et loisirs
- une piscine à vague extérieure de 500m²
- un toboggan animé
- un pentagliss : toboggan extérieur à plusieurs pistes
- une patageoire intérieure
- une patageoire extérieure.



Ces bassins sont complétés par une fosse de plongée de 20 mètres de profondeur et par un bassin de 25 mètres avec deux zones d'évolution à 3 et 6 mètres de profondeur.

L'Odysée, c'est aussi une patinoire d'une surface de 1300m², permettant de pratiquer un sport de glisse dans le cadre du loisir.

www.vert-marine.info/odyssee

Les habitants de Denonville bénéficient d'une offre tarifaire avantageuse.

Chartres Métropole s'occupe également des enfants et des jeunes (autres que la scolarité et le périscolaire). Les informations détaillées sont consultables à partir du QR code ci-dessous :



Le Point Information Jeunesse est un espace d'accueil et d'information ouvert à tous les jeunes de 11 à 25 ans. L'accueil est gratuit, anonyme, personnalisé avec et sans rendez-vous.

Il se compose de 3 antennes : Saint-Saint-Georges-sur-Eure, Maintenon et Sours.

Les Espaces jeunes (pour les collégiens et les lycéens) sont animés par délégation de service public par l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public (PEP 28).

- Ouverture : pendant les vacances et certains week-ends pendant les périodes scolaires.
- Lieu : différentes communes de Chartres métropole pour une accessibilité au plus grand nombre.
- Planning des activités disponible sur www.lespep28.org.
- Inscription obligatoire.

Les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) pour les enfants de 3 à 12 ans

Les enfants de Denonville sont accueillis à Saint-Léger-des-Aubées. L'accueil des **mercredis** peut se faire à la journée avec repas ou à la demi-journée. Pour les **petites vacances**, il est possible d'inscrire les enfants à la semaine ou à la journée (avec repas). Pour les **vacances d'été**, les inscriptions se font uniquement à la semaine pour des journées complètes (avec repas).

Un calendrier d'inscription est prévu chaque rentrée scolaire. **Attention, le nombre de place est limité et les inscriptions doivent être anticipées.**

ALSH Saint-Léger-des-Aubées

Rue de Neuve
Tél. 06 17 06 87 16

Ouverture : mercredis et vacances de 7h30 à 19h (fermé en août et à Noël).

Pour août, vous pouvez vous rapprocher de l'accueil de loisirs de Sours (mercredis de 7h30 à 18h30):

Rue Louis-Isambert
Tél. 06 27 82 37 46

Le dossier d'inscription pour les espaces jeunes et les accueils de loisirs est à retirer :

- sur www.lespep28.org
- dans les accueils de loisirs et les espaces jeunes
- au guichet unique, Hôtel d'agglomération, place des Halles à Chartres
- au siège des PEP 28, 3, rue Charles-Brune, à Lucé (02 37 88 14 14 - standard@pep28.asso.fr)

Les tarifs sont calculés en fonction d'une grille basée sur le revenu fiscal de référence de la famille divisé par 12 mois.

Le Relais petite enfance (RPE) de Chartres métropole s'adresse aux assistants maternels, aux gardes à domicile, aux enfants de 0 à 3 ans qu'ils accueillent ainsi qu'aux familles.

C'est un service gratuit ouvert :

En périodes scolaires :

- lundi, mardi et vendredi : de 9h à 13h et de 14h à 18h
- mercredi de 9h à 13h et de 14h à 17h30
- jeudi de 9h à 13h

Pendant les vacances scolaires :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h30
- jeudi de 9h à 13h

Le RPE est un lieu :

- d'informations sur les modes d'accueil
- d'accompagnement à la recherche d'assistant maternel ;
- de présentation des démarches administratives liées à l'embauche d'un assistant maternel ;
- de soutien aux assistants maternels et aux gardes à domicile par la professionnalisation de leur métier.

Le RPE propose à tous les assistants maternels de participer, avec les enfants qu'ils accueillent, à des ateliers d'éveil sur des thèmes variés (regroupement autour de chants et comptines, ateliers manuels variés ou ateliers thématiques...).

Afin d'assurer un accueil de qualité, les assistants maternels intéressés par ces activités doivent s'inscrire au **02 36 67 30 20** ou en envoyant un mail à : relais.petite.enfance@agglo-ville.chartres.fr.

RPE Chartres Métropole
3, rue du Puits Drouet
Maison des Enfants
28000 Chartres

Les résidents de Denonville bénéficient des services de transport du réseau Filibus dont le service « Filibus à la demande ». Voici les derniers tarifs connus :

- le coût d'un trajet sera de 2,50€.
- le coût de la carte 10 voyages sera de 23€.

Pour réserver, contacter le service du lundi au vendredi 9h00-12h30 / 13h30-17h00 au plus tard la veille du déplacement avant 16h00. Pour un déplacement le lundi, la réservation est possible jusqu'au vendredi 16h00.

Pour réserver : 0 801 90 10 28
(service et appel gratuits).

Le service circule de 9h00 à 17h00 :

- en période scolaire le lundi, mardi, jeudi et vendredi
- en période de vacances du lundi au samedi

12 destinations sont desservies :

- Gare de Chartres,
- Place Drouaise,
- Place Morard,
- Théâtre de Chartres,
- L'Odyssée complexe aquatique/patinoire,
- Hôpital Pasteur au Coudray,
- Antenne Henri Ey de l'hôpital Pasteur au Coudray,
- Antenne Henri Ey de l'hôpital Pasteur à Morancez,
- ELSAN Hôpital privé d'Eure-et-Loir à Mainvilliers,
- Clinique cardiologique à Gasville-Oisème,
- Centre de soins Les Boissières à Nogent-le-Phaye,
- Hôtel Dieu

Le lundi, le **primeur Sylvain**, s'installe à l'arsenal en fin de matinée jusqu'en début de soirée et vous propose un très bel étal de légumes et fruits de très bonne qualité.

La **boulangerie d'Ouarville** « Carré gourmand » organise une tournée le mardi, le jeudi et le samedi vers 9h00 devant le château.

Tél : 02 36 25 19 96

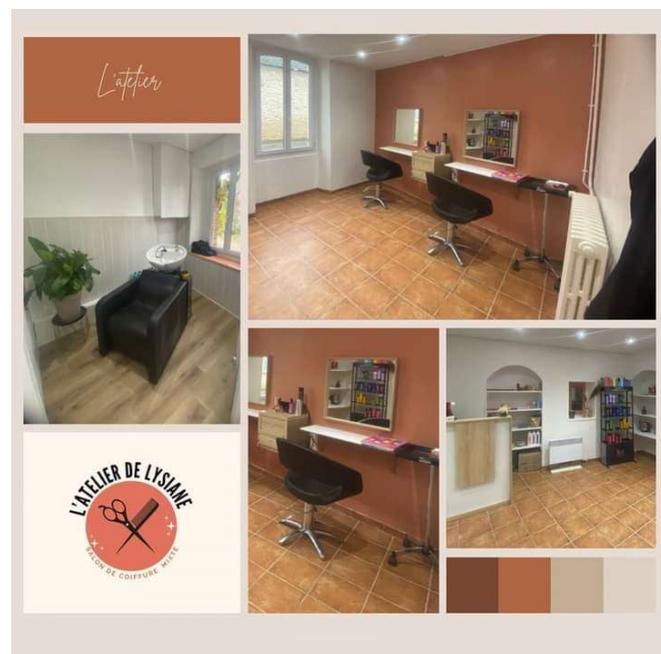
Un **camion à pizza**, La Squisita, est également installé 1 mercredi sur 2 à l'arsenal, devant le château.

Tél : 06 26 14 59 49

Lysiane, une jeune femme ayant grandi à Denonville et maman de deux enfants a ouvert un **salon de coiffure** en début d'année à deux pas de la mairie.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone.

Tél : 06 35 13 52 12



Mairie de Denonville, Adonville et Monvilliers

Horaires d'ouverture : lundi de 17h à 19h, jeudi de 10h à 12h, vendredi de 15h à 17h.

Sur rendez-vous en téléphonant au 02 37 99 62 19

Courriel : mairie.denonville@wanadoo.fr

Site internet : www.denonville.fr – Application : Panneau pocket

Membres du comité : Madame Le Maire Evelyne LAGOUTTE - Myriam DELACHAUME

Bénédicte BESNIER Jocelyne BENOIST - Stéphane LEROY